

Stratégie du réSEAU pour 2014-2021

Un réseau mondial d'Ecoles pour répondre aux défis mondiaux : renforcer la citoyenneté mondiale et promouvoir le développement durable

Introduction

L'année 2013 a marqué 60 années d'engagement du réseau des Ecoles Associées de l'UNESCO (réSEAU) pour améliorer la qualité de l'éducation pour tous dans la poursuite de «la construction de la paix dans l'esprit et le cœur des enfants et des jeunes». Créé en 1953 avec la participation de 33 Ecoles de 15 États membres, le réSEAU représente aujourd'hui le plus grand réseau d'Ecoles à travers le monde, avec près de 9900 établissements d'enseignement dans 181 pays, de la maternelle aux instituts de formation des enseignants. Le réSEAU est souvent désigné d'«observateur», attentif à ce qui se passe dans le monde, et de «meneur», soucieux d'introduire de nouveaux thèmes et sujets de réflexion en classe pour mieux préparer les élèves à faire face à la fois aux enjeux présents et futurs. Le réSEAU a relevé le défi d'exprimer les idéaux et les priorités de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'UNESCO à travers l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, en mettant en œuvre des projets efficaces, qu'il s'agisse de projets pilotes ou de projets phares, et en produisant du matériel pédagogique innovant.

Pour que l'éducation soit en mesure d'apporter une réponse efficace aux défis d'aujourd'hui et de demain, l'accent doit être mis sur la qualité et la pertinence de l'éducation. Les connaissances, les qualifications et les compétences doivent être adaptées aux besoins du XXI^e siècle et contribuer à forger des attitudes et des comportements favorables à la paix, au développement durable ainsi qu'à promouvoir une citoyenneté responsable. Ces qualifications et compétences englobent la résolution créative des problèmes, la pensée critique et l'apprentissage du vivre-ensemble dans un monde de plus en plus multiculturel. En bref, les éléments non cognitifs et la pertinence de l'éducation revêtent une importance croissante. Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors du lancement de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI) en 2012:

L'éducation doit pleinement remplir son rôle central consistant à aider les individus à bâtir des sociétés plus justes, pacifiques, tolérantes et inclusives. Elle doit donner aux individus la compréhension, les compétences et les valeurs dont ils ont besoin pour coopérer à la réponse aux défis interconnectés du XXI^e siècle.¹

L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout a été créée afin de donner une nouvelle impulsion à la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs d'éducation convenus au niveau international. Cette initiative vise à scolariser tous les enfants, à améliorer la qualité de l'apprentissage et à favoriser la citoyenneté mondiale. Même si, jusqu'en 2015, la priorité sera la réalisation des OMD, les contours de l'agenda du développement après-2015 se dessinent déjà. Il est probable que l'agenda mondial pour l'éducation après-2015 s'étende à l'éducation au-delà du primaire, en mettant l'accent non plus uniquement sur l'accès, mais aussi sur la qualité, l'équité et les compétences. L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'Éducation en vue du développement durable (EDD) sont bien placées pour soutenir cette évolution.

Au cours des huit prochaines années, le réSEAU devra répondre aux besoins de l'éducation dans un monde en évolution rapide et de plus en plus complexe. C'est pourquoi, la stratégie ci-après doit rester flexible et nécessite une réévaluation régulière à la lumière des changements de l'environnement. La mondialisation et l'interdépendance croissante requièrent le renforcement des

¹ http://www.globaleducationfirst.org/files/FR_GEFI_to_Print.pdf.

réseaux et de la coopération. Le réSEAU a démontré un potentiel important pour la mise en réseau mondiale d'écoles et d'innovations éducatives, qui demeurent largement inexploitées. L'UNESCO peut tirer beaucoup plus parti du réSEAU dans sa quête d'un agenda mondial performant pour l'éducation après-2015 et lors de la mise en œuvre de celui-ci.

Conformément au Projet de stratégie à moyen terme (2014-2021) et au Programme et budget (2014-2017) de l'UNESCO, le réSEAU contribuera essentiellement à l'Objectif stratégique 2 : *Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables* à travers le développement des connaissances, des valeurs et des compétences dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et du développement durable, ainsi que dans d'autres priorités essentielles de l'UNESCO et des Nations Unies. Le réSEAU facilitera également la mise en œuvre du programme d'action global pour l'EDD.

Les réponses au questionnaire d'évaluation envoyé à tous les Coordinateurs nationaux du réSEAU et à certaines Ecoles associées en 2012-2013 ont clairement montré que le principal avantage du réSEAU résidait dans ses structures bien établies, qui permettent le partage direct d'informations et de connaissances. Les liens entre les Commissions nationales pour l'UNESCO et le réSEAU offrent une couverture mondiale sans précédent, qui permet de diffuser des informations et des bonnes pratiques à une multitude de communautés dans un délai relativement bref.

L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) vise à donner aux apprenants les moyens de jouer un rôle actif à la fois aux niveaux local et mondial afin de remédier aux défis mondiaux et, finalement, de contribuer de manière proactive à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, inclusif, sûr et durable. L'éducation à la citoyenneté mondiale est transformative, en ce qu'elle donne aux apprenants la possibilité d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations afin de promouvoir un monde et un avenir meilleur, ainsi que les compétences nécessaires pour y parvenir. Elle s'appuie sur les enseignements tirés d'autres processus éducatifs transformatifs, notamment l'éducation relative aux droits de l'homme, l'éducation au développement durable, l'éducation pour la compréhension internationale/interculturelle et l'éducation pour la paix².

Les solutions technologiques, les réglementations politiques ou les encouragements fiscaux ne pourront seuls permettre la réalisation du développement durable. Celui-ci exige un changement fondamental dans la façon de penser et d'agir des gens, et donc une transition vers des moyens d'existence durables. Seuls l'éducation et l'apprentissage à tous les niveaux et dans tous les contextes sociaux peuvent provoquer une transformation aussi radicale. **L'éducation au développement durable** vise à réorienter l'éducation partout dans le monde afin que chacun ait la possibilité d'acquérir les valeurs, attitudes, compétences et connaissances nécessaires pour contribuer au développement durable³.

La stratégie ci-après s'appuiera sur cet atout unique du réSEAU ainsi que sur les résultats du Forum international organisé par la République de Corée, en partenariat avec l'UNESCO, à Suwon, République de Corée (7-9 septembre 2013), qui avait pour thème «Le réSEAU de l'UNESCO pour la citoyenneté mondiale : éducation à la paix et EDD » et qui a recommandé que la «citoyenneté mondiale» soit le thème principal du réSEAU pour la période 2014-2021⁴.

Elle se base également sur les conclusions de la Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale organisée par l'UNESCO et la République de Corée à Séoul (9-10

² Éducation à la citoyenneté mondiale : Une nouvelle vision, Document final de la Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, 2013.

³ Programme et budget de l'UNESCO 2014-2017, 37 C/5.

⁴ Forum international de la célébration du 60ème anniversaire du réSEAU de l'UNESCO : Une recommandation pour la stratégie et le plan d'action, 2013.

septembre 2013)⁵, sur les consultations pour l'après-2015 actuellement en cours et sur le programme d'action global pour l'EDD.

I. But du réSEAU

« Le réSEAU a pour but de promouvoir une éducation de qualité à la recherche de la paix et du développement durable. »

II. Objectifs du réSEAU

1. Intégrer l'ECM et l'EDD aux processus d'enseignement et d'apprentissage des Ecoles du réSEAU.
2. Expérimenter des approches novatrices de l'ECM et de l'EDD à travers les Ecoles du réSEAU.
3. Améliorer le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les Ecoles du réSEAU.

III. Modes d'action

- 1.1 Organiser des formations et des forums à l'intention des directeurs, des enseignants et des élèves des Ecoles du réSEAU.
- 1.2 Fournir aux Ecoles du réSEAU des ressources documentaires UNESCO sur l'ECM et l'EDD.
- 2.1 Initier de nouveaux projets phares dans une sélection d'Ecoles du réSEAU pour expérimenter des approches novatrices sur l'ECM et l'EDD.
- 2.2 Innover les projets phares existants.
- 3.1 Créer une ou plusieurs plates-formes collaboratives en ligne pour apprendre et échanger sur l'ECM et l'EDD.
- 3.2 Améliorer le réseautage, la gestion et la communication par le biais des TIC et des échanges personnels.

IV. Plan des activités pour 2014-2017 (exemples)

- 1.1.1 Organisation d'un forum international pour les élèves du réSEAU, 6-7 novembre 2014, et d'un forum international des enseignants du réSEAU, 7 novembre 2014 (Okayama, Japon), dans le cadre de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD.
- 1.2.1 Fourniture de ressources éducatives libres (REL) sur l'ECM et l'EDD et de ressources pédagogiques pertinentes produites par le Secteur de l'éducation, par d'autres secteurs et par des bureaux hors Siège, pour expérimentation.

⁵ Éducation à la citoyenneté mondiale : Une nouvelle vision, Document final de la Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, 2013.

- 2.1.1 Lancement de nouveaux projets phares sur l'ECM et l'EDD (notamment la biodiversité, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe).
- 2.1.2 Consolidation des projets phares et des campagnes en cours (par exemple, le projet de la mer Baltique, le projet du Danube bleu, le projet de la mer des Caraïbes, le projet Sandwatch, le projet « Apprendre pour l'avenir », le projet d'éducation au patrimoine mondial).
- 3.1.1 Élaboration d'un guide de l'élève dans le cadre d'un atelier international et d'un module de formation de l'enseignant sur la citoyenneté mondiale pour un développement durable pacifique (réSEAU en action, phase II).
- 3.2.1 Constitution de réseau en ligne sous-régional, en coopération avec des points focaux régionaux.

V. Stratégie

Pour garantir l'efficacité du réSEAU, les mesures suivantes doivent être prises :

- Assurer des ressources humaines, financières et matérielles suffisantes pour une coordination efficace à tous les niveaux.
- Renforcer la coopération à l'échelle régionale/sous-régionale par la désignation de points focaux régionaux/sous régionaux.
- Utiliser les TIC pour faciliter l'échange d'information et le partage d'expériences.
- Promouvoir une approche institutionnelle globale pour stimuler tant l'apprentissage que la pratique.
- Renforcer le réSEAU par des partenariats élargis (par exemple, chaires UNESCO, centres de catégorie 2, médias et secteur privé).

Une coordination internationale efficace du réSEAU est indispensable pour faciliter l'échange d'informations et de connaissances, à tous les niveaux (international, régional, national et à l'échelle des établissements scolaires) ; organiser des projets phares internationaux, des manifestations spéciales, des campagnes ; contribuer aux années internationales des Nations Unies et à des compétitions mondiales ; favoriser les contacts et les liens de solidarité entre les institutions participantes ; et recueillir, analyser et promouvoir les bonnes pratiques des Ecoles du réSEAU dans le monde entier. Le réSEAU est un vecteur privilégié pour transmettre les valeurs qui animent le système des Nations Unies et expliquer le rôle que joue cette institution dans la réponse apportée aux défis planétaires. Les coordinateurs nationaux, les directeurs, les enseignants et les élèves des Ecoles du réSEAU doivent jouer un rôle actif dans leurs Ecoles, leurs communautés, leurs sociétés et leurs nations respectives, ainsi qu'au sein de la communauté internationale en vue de poursuivre la réalisation des idéaux et des valeurs des Nations Unies et de l'UNESCO. Pour cela, ils ont besoin de la reconnaissance, des ressources et du soutien des autorités éducatives locales et nationales ainsi que de la reconnaissance et du soutien de la Coordination internationale du réSEAU. À l'échelon national, il convient de fixer un nombre optimal d'Ecoles participantes, du niveau préscolaire à celui de la formation des enseignants en zones urbaines et rurales, en privilégiant les établissements publics et sur la base des capacités nationales, afin de garantir une coordination nationale efficace du réSEAU.

La désignation de points focaux régionaux/sous-régionaux renforcera la coopération régionale/sous-régionale dans les projets phares du réSEAU en cours et la mise en place d'initiatives éducatives régionales novatrices.

Une utilisation optimale des TIC, par exemple par la création d'une plate-forme en ligne sur l'ECM et l'EDD et de plates-formes en ligne régionales, facilitera le partage d'informations, l'échange de bonnes pratiques et la gestion efficace des activités.

Une approche institutionnelle globale représente un moyen très prometteur de fournir à chaque apprenant la possibilité d'acquérir les valeurs, les compétences et les connaissances nécessaires pour contribuer activement à une paix et un développement durable et pourrait donc permettre de répondre efficacement aux défis du XXI^e siècle dans les Ecoles du réSEAU. Orienter les Ecoles vers une paix et un développement durable implique : d'inscrire les grands problèmes locaux et planétaires dans les programmes scolaires ; d'élaborer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage interactives et participatives, de façon à encourager la réflexion critique, les changements d'attitude et la citoyenneté mondiale ; de gérer le campus comme environnement d'apprentissage par l'introduction d'un mode de fonctionnement écoresponsable de l'école ; et d'associer l'action de l'école à des activités portant sur le respect des droits de l'homme et le développement durable au sein de la communauté locale. Les Ecoles du réSEAU seront les pionnières de cette nouvelle approche institutionnelle globale.

La constitution d'un partenariat global incluant les communautés locales, les autorités éducatives locales et nationales, les instituts de formation des enseignants, le secteur privé, les médias, les ONG, le Siège de l'UNESCO (en particulier le Secteur de l'éducation et tous les secteurs de programme), les chaires UNESCO et les centres de catégorie 2, les Commissions nationales pour l'UNESCO et d'autres organismes du système des Nations Unies contribuera à conférer au réSEAU des ressources et une visibilité adaptées.